

COMPTE-RENDU DU COMITE D'ÉDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE - JEUDI 23 JANVIER 2020

Secrétaire de séance : Madame Doyhambehère

Secrétaire de séance adjoint : Monsieur Guilbert

Représentants des personnels : Mmes Le Quintrec, Cabrit, Fontaine, M. Guilbert

Représentants des parents : Mmes Ako-Artois, Hughes

Représentant des élèves : M. Romann

Cette instance n'avait pas été réunie depuis quelques années.

1. Organisation d'une Semaine de l'écologie pour l'ensemble de l'établissement (primaire et secondaire)

Cette proposition permettrait de donner une plus grande visibilité à un faisceau d'action et de dynamiques déjà en place : club de l'écologie porté par les élèves du secondaire, actions du primaire, EcoTeam formée par un groupe de parents d'élèves (un lien étant établi avec le bureau de l'association des parents d'élèves).

Le processus de labellisation, évoqué et souhaité, ne ferait pas partie de cette démarche, car il est lourd et suppose d'identifier un groupe d'adultes parmi les personnels. Toutefois, elle nourrirait assurément le dossier d'une future demande de labellisation.

Le primaire pourra s'y joindre en programmant sur la semaine choisie les actions déjà prévues, mais ne pourra pas en ajouter d'autres : les thématiques sont choisies en début d'année, le planning est déjà très dense.

Parmi les pistes évoquées par le représentant des élèves : le ramassage de déchets, le développement d'applications en technologie et NSI, des campagnes de sensibilisation sur la consommation d'énergie etc.

En cours, une représentante des personnels confirme la possibilité d'aborder ces questions par exemple sous l'angle littéraire en français.

Il s'agit donc de recenser les actions possibles et de les organiser en lien avec les élèves.

Un groupe de travail du CVLC et du club de l'écologie sera réuni pour avancer sur cette action.

Si le calendrier ne permet pas de l'organiser en avril, rien n'empêche de la reporter à l'automne prochain.

2. Point sur le Parcours citoyen et l'engagement dans des missions individuelles ou collectives

Le programme défini l'an dernier autour de 6 thématiques commence à prendre corps. Les élèves du CVLC ont défini quelques pistes, qu'ils ont présentées en décembre à tous les délégués, pour inciter les élèves toutes les classes à s'engager, individuellement ou collectivement, dans les actions de leur choix.

Les représentants parents et élèves soulignent le manque de visibilité du Parcours citoyen. Les heures de service communautaire mentionnées sur les bulletins ou le projet de cérémonie de fin d'année sont des façons d'y remédier.

Au primaire, la démarche est menée de façon symétrique. Des délégués, éco-délégués et CIO-délégués sont réunis chaque trimestre et choisissent des actions autour d'un thème annuel.

L'idée est émise de réunir parfois de façon distincte élèves du CVL et élèves du CVC (Conseil de la Vie Collégienne), pour que la parole des collégiens s'affirme.

3. Programmation d'actions de prévention

Une conférence sur l'hygiène de vie à destination des élèves est prévue cette année. Les thèmes abordés pourraient être ceux du sommeil, de l'alimentation, de la gestion du stress et des addictions. L'objectif est de ne pas s'en tenir à une présentation verticale et moralisatrice, mais d'y joindre des approches et des outils concrets pour aider les élèves à s'emparer des informations qui leur seront données. Représentants des parents, des élèves et des personnels s'accordent sur le bien-fondé d'une telle conférence, qui ne s'était pas tenue dans l'établissement depuis deux ans, et évoquent des problèmes de sommeil chez les élèves, imputables en partie aux lumières bleues des écrans et aux nuits passées sur des jeux vidéo.

L'importance et la valorisation du rôle des familles sont soulignés. L'information doit également s'adresser aux familles, en la dissociant de celle faite aux élèves, par la transmission du contenu de la conférence par exemple.

Le proviseur pose la question de la déclinaison de cette information à destination des élèves afin qu'ils s'approprient les contenus de cette conférence. La piste d'un travail d'écriture sous forme de slogan ou d'affiche est évoquée.

Le représentant des élèves ajoute que des initiatives telles que celle des ateliers de gestion du stress sont bien accueillies mais regrette qu'elles soient proposées sur le temps de la pause-déjeuner. Le proviseur met en avant la limite et la contradiction de l'abondance des enseignements et des activités au LFI-Tokyo conduisant à une saturation des emplois du temps qui ne permettent pas de participer à toutes les activités.

Le recours à un psychologue par l'établissement est évoqué par les représentants des parents. Il est rappelé qu'un psychologue scolaire ne pourrait pas orienter vers l'extérieur ni faire de suivi individuel ; le besoin est le suivi extérieur. Le CPE ajoute que les infirmiers effectuent un rôle d'écoute et de conseils et il souligne la bonne circulation des informations sur les élèves entre les personnels de l'établissement. Même si elle n'est pas toujours visible, la veille est efficace.

4. Questions diverses

Comment prévenir la transmission des maladies par un meilleur lavage des mains en élémentaire ?

Diverses pistes sont évoquées par les représentants des parents et des enseignants : la mise en place d'ateliers « lavage de mains », l'utilisation de boîtes de Pétri sur les bactéries et l'installation de sèche-mains électriques en maternelle. Une représentante de parents d'élèves ajoute que les enfants jouent avec le papier pour s'essuyer les mains et demande s'il est possible de remplacer les serviettes en papier par des serviettes en tissu. La réflexion sur ce point se poursuivra.

La question de *la salade verte, jetée en grande quantité à la cantine*, est également abordée. Ce point, qui relève davantage de la commission cantine, soulève la question du recours aux services d'un diététicien pour l'élaboration des menus de la cantine. Le proviseur informe que l'établissement étudie déjà cette piste.

Les membres s'entendent pour réunir un prochain CESC à la fin de l'année scolaire.

La séance est levée à 19h15.